

L'Hérault, 2^e département de province le plus attractif, malgré des niveaux de chômage et de pauvreté élevés

L'Hérault, 2^e département d'Occitanie et 9^e des départements de province avec 1,1 million d'habitants en 2015, cumule chômage et pauvreté, avec de grandes inégalités de revenus. Il est aussi très dynamique sur le plan démographique grâce à son attractivité. Seuls les départements du littoral languedocien et de Corse conjuguent ces caractéristiques, selon la typologie des 88 départements de province (*méthodologie et carte page 30*).

Un des départements les plus impactés par le chômage et la pauvreté

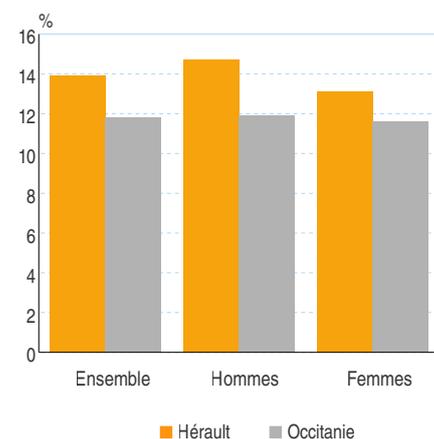
Dans l'Hérault, 13,9 % de la population active est au chômage en 2016 : ce taux classe le département en 2^e position des 88 départements de province, cependant loin derrière les Pyrénées-Orientales (15,3 %), et en se limitant aux départements de l'Occitanie, juste devant le Gard (13,6 %) et l'Aude (13,5 %). L'Hérault, comme les autres départements du littoral languedocien, contribue ainsi à faire de l'Occitanie la 2^e région la plus touchée par le chômage, juste derrière les Hauts-de-France.

Comme au niveau régional, le chômage touche davantage les hommes que les femmes, mais l'écart est beaucoup plus important dans l'Hérault : le taux de chômage s'élève à 14,7 % chez les hommes et à 13,1 % chez les femmes.

Dans l'Hérault, une personne sur cinq vit sous le seuil de pauvreté en 2014. Ce taux de pauvreté classe l'Hérault au 7^e rang des départements de province les plus pauvres, et au 4^e rang en Occitanie, après l'Aude, les Pyrénées-Orientales et le Gard. Ces départements du littoral languedocien contribuent à faire de l'Occitanie la 4^e région la plus pauvre, après la Corse, les Hauts-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

1 Un taux de chômage nettement plus élevé dans l'Hérault, notamment pour les hommes

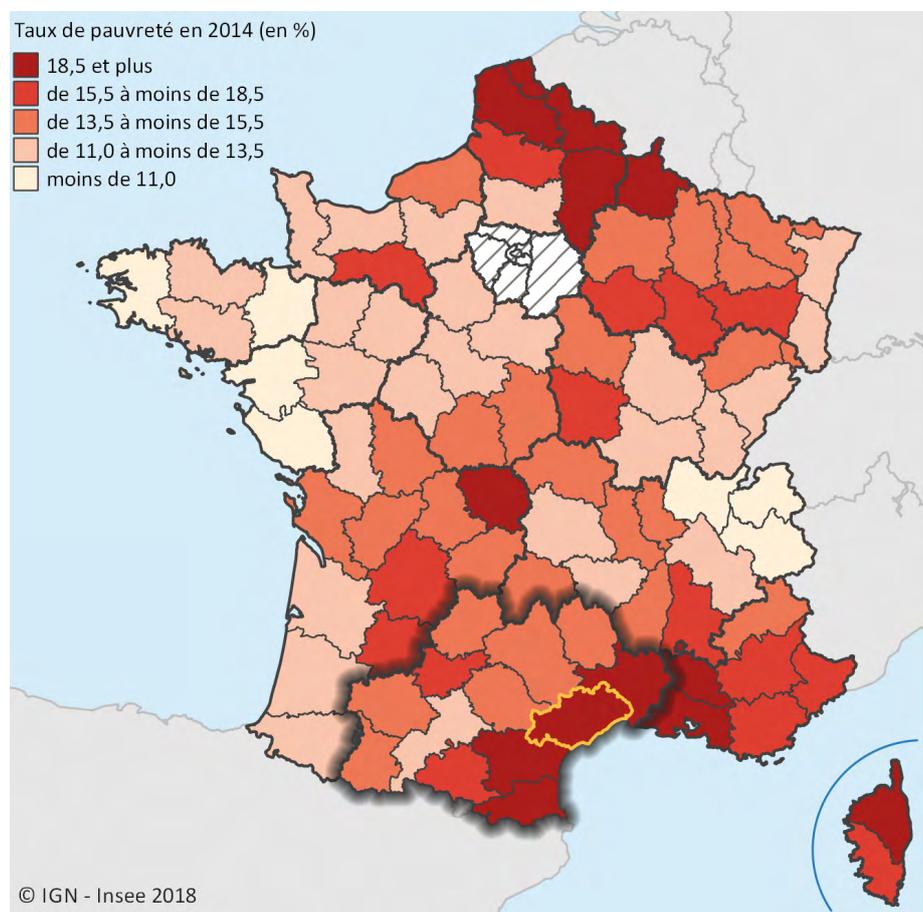
Taux de chômage annuel moyen en 2016 (en %)



Source : Insee, taux de chômage localisés 2016

2 L'Hérault parmi les départements de province les plus pauvres

Taux de pauvreté par département en 2014 (en %)



Source : Insee, fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2014

Par ailleurs, la moitié des Héraultais vivent avec moins de 18 974 euros par an en 2014, soit avec moins de 1 581 euros par mois pour une personne seule, ou encore 2 846 euros pour un couple avec un jeune enfant. Avec ce niveau de vie médian (*définitions*) plutôt faible, l'Hérault se positionne dans le dernier quart des départements de province pour lesquels le revenu disponible médian est le plus bas (72^e rang).

Signe d'une importante précarité financière, les prestations sociales représentent au moins les trois quarts des revenus pour 30 % des ménages

qui bénéficient de ces allocations fin 2014, ce qui situe le département en 8^e position des départements de province et au 5^e rang des départements de la région derrière les Pyrénées-Orientales (34 %), l'Aude (33 %), le Gard et l'Ariège (31 %).

De fortes inégalités de niveaux de vie

Les inégalités de revenus sont très élevées dans ce département, même après redistribution, c'est-à-dire après versement des prestations sociales et déduction des

impôts : le revenu disponible par habitant des 10 % des habitants les plus riches est 3,7 fois supérieur au revenu plafond des 10 % les plus pauvres. Cet écart est plus fort qu'en moyenne dans la région (3,5), l'Hérault étant le département d'Occitanie le plus inégalitaire en matière de revenus, devant les autres départements du littoral et la Haute-Garonne. Dans ce dernier département, les niveaux de revenus sont toutefois nettement plus élevés, aussi bien pour les habitants les plus modestes que pour les plus aisés. L'Hérault se classe au 5^e rang des départements de province les plus inégalitaires.

Le niveau de vie est notamment faible dans les nombreux quartiers prioritaires de la politique de la ville du département. Sur les 105 quartiers prioritaires d'Occitanie, 22 sont situés dans l'Hérault. Ils abritent 9 % de la population du département et 29 % de la population des quartiers prioritaires de la région. Avec plus de 21 500 habitants, le quartier de *La Mosson*, à Montpellier, est le deuxième le plus peuplé de la région. Ses habitants, particulièrement pauvres, font face à de nombreuses difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

L'Hérault, 2^e département de province le plus attractif

Entre 2010 et 2015, la population de l'Hérault augmente fortement (+ 1,4 % par an en moyenne), nettement plus que dans l'ensemble de l'Occitanie (+ 0,9 %), région elle-même parmi les plus dynamiques. Avec cette forte croissance, le département se classe à la 3^e place après la Haute-Savoie et la Haute-Garonne.

L'essentiel de cette dynamique démographique est lié à l'excédent migratoire. Ainsi, entre

2010 et 2015, la croissance annuelle de la population atteint 1,1 % par an du seul fait des arrivées plus nombreuses que les départs. Cet excédent migratoire situe le département au 2^e rang des départements de province derrière la Corse-du-Sud (+ 1,3 %), et devant les Pyrénées-Orientales (+ 1,0 %).

Dans une moindre mesure, l'excédent naturel contribue aussi à l'accroissement de population : entre 2010 et 2015, la différence entre les naissances et les décès dépasse largement les 3 000 personnes chaque année. C'est l'un des quatre départements de la région Occitanie à avoir un solde naturel positif, comme le Gard et le Tarn-et-Garonne, très loin cependant de l'excédent naturel observé en Haute-Garonne, l'un des plus élevés de province.

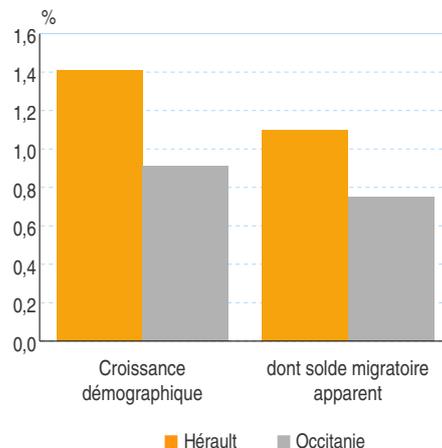
L'attractivité héraultaise est liée à la position littorale du département, comme en atteste l'accroissement de population observé d'Agde à La Grande-Motte, mais aussi aux grandes villes de ce département très urbanisé. La métropole de Montpellier est ainsi l'une des plus attractives du pays, essentiellement du fait des arrivées nombreuses d'étudiants. Dans l'Hérault, 87 % des habitants vivent dans une commune urbaine. C'est le département le plus urbanisé d'Occitanie, devant les Pyrénées-Orientales et la Haute-Garonne, et l'un des plus urbanisés de province (7^e rang sur 88). L'armature urbaine s'organise autour des trois plus grandes agglomérations, Montpellier, Sète et Béziers, qui rassemblent plus de la moitié des Héraultais.

La présence de la métropole de Montpellier explique aussi certaines caractéristiques de l'emploi qui rendent le département attractif. L'emploi est concentré dans le

secteur tertiaire, plus qu'ailleurs : l'Hérault est le 2^e département de province, après les Alpes-Maritimes, pour le poids de ce secteur dans l'emploi total (85 %). En contrepartie, c'est l'un des départements de province les moins industrialisés, avec seulement 6,5 % des emplois dans l'industrie (83^e rang sur 88). La part des cadres dans l'emploi du département est élevée (17 %, 7^e rang de province), notamment celle des cadres occupant des fonctions métropolitaines (10 %, 7^e rang) (*définitions*). L'Hérault se situe cependant loin derrière la Haute-Garonne, en tête du classement de tous les départements de province selon ces deux derniers critères. Dans l'ensemble, l'emploi augmente beaucoup dans l'Hérault (+ 0,8 % par an entre 2009 et 2014). Le département occupe la 11^e place dans le classement des départements de province selon l'importance de la hausse de l'emploi, mais cette croissance peine à suivre le rythme de l'augmentation de la population active. ■

3 Une croissance démographique tirée par l'attractivité du département

Taux de croissance démographique annuel moyen entre 2010 et 2015 (en %)



Source : Insee, recensements de la population 2010 et 2015

4 L'Hérault en chiffres

Indicateur (données 2014 sauf mention contraire)	Valeur	Rang* (sur 88 départements de province)
Population en 2015	1 120 190	9 ^e
Population projetée en 2050	1 383 000	9 ^e
Superficie (km ²)	6 101	42 ^e
Croissance démographique annuelle entre 2010 et 2015 (%)	+ 1,4	3 ^e
Part de la population vivant dans une commune rurale (%)	13,3	82 ^e
Part des retraités dans la population (%)	23,2	58 ^e
Part des cadres dans l'emploi total (%)	17,4	7 ^e
Évolution annuelle de l'emploi entre 2009 et 2014 (%)	+ 0,8	11 ^e
Part de l'agriculture dans l'emploi total (%)	2,1	68 ^e
Part de l'industrie dans l'emploi total (%)	6,5	83 ^e
Part de la construction dans l'emploi total (%)	6,6	57 ^e
Part du tertiaire dans l'emploi total (%)	84,7	2 ^e
Taux de chômage en 2016 (%)	13,9	2 ^e
Taux de pauvreté (%)	19,8	7 ^e
Niveau de vie médian (€)	18 974	72 ^e

* rang calculé par ordre décroissant

Source : Insee

Pour en savoir plus

• « Panorama de l'Hérault - Le 2^e département de la région en nombre d'habitants », *Insee Analyses Occitanie* n° 11, mars 2016

• « Quartiers prioritaires de la politique de la ville en Occitanie : les multiples visages de la pauvreté - Les quartiers prioritaires de l'Hérault », *Insee Dossier Occitanie* n° 7, juillet 2018